



# Commission de la recherche du Conseil Académique

---

Formation plénière  
14 avril 2022

**Relevé de décisions**

**CRP - 14.04.2022 - Présidente de séance : Caroline Bertonèche, Présidente du CAc de l'UGA**

**Collège A : Professeurs des universités et personnels assimilés**

Elu.e	Laboratoire	Discipline	Présent.e	Excusé.e	Procuration à
BURLACU Radu	CERAG	Sciences de gestion		x	<b>Aïna Chalabaev</b>
CHALABAEV Aïna	SENS	STAPS	x		
CLASTRES Cédric	GAEL	Sciences économiques	x		
DAVOUST Laurent	SIMaP	Mécanique, génie mécanique, génie civil		x	<b>François Xavier-Mevel</b>
FORVEILLE Thierry	IPAG	Astronomie, astrophysique	x		
FOURNIER-FINOCCHIARO Laura	LUHCIE	Langue et littératures romanes	x		
GODIN-RIBUOT Diane	HP2	Sciences du médicament	x		
LEPETIT Marie-Bernadette	Institut Néel	Théorie matière condensée			
PERRIER Pascal	GIPSA-Lab	Génie informatique, automatique et traitement du signal	x		
RAY Pierre	IAB	Biologie et médecine du développement		x	
REBOUD Jean-Luc	G2ELab	Energétique, génie des procédés		x	<b>Christine Demeilliers</b>
ROSSI Caroline	ILCEA4	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes		x	
SLAMA Serge	CRJ	Droit public	x		
VERDIER Christine	LIG	Informatique		x	
WOUTERS Yves	SIMaP	Chimie des matériaux		x	

**Collège B : Enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés**

Elu.e	Laboratoire	Discipline	Présent.e	Excusé.e	Procuration à
BOUDJADA Nassira	Institut Néel	Milieux denses et matériaux	x		
CAVAILLES Pierre	IAB	Sciences biologiques pharmaceutiques	x		
CHAUVIN Alan	LPNC	Psychologie			
DEBIZET Gilles	Pacte	Aménagement de l'espace, urbanisme	x		
DEMEILLIERS Christine	TIMC	Sciences biologiques, fondamentales et cliniques	x		
DE ROSNY Eve	IBS	Biochimie et biologie moléculaire		x	<b>Natacha Seigneuret</b>
GUILLAUMIN Cyriac	CREG	Sciences économiques		x	<b>Gilles Debizet</b>
HILY-BLANT Pierre	IPAG	Astronomie, astrophysique	x		
LARROUDÉ Philippe	LEGI	Mécanique	x		
MACLEAN Catriona	Institut Fourier	Mathématiques			
NICOT Séverine	CRJ	Droit public		x	<b>Cédric Clastres</b>
RIASSETTO David	LMGP	Chimie des matériaux		x	<b>Pascal perrier</b>
SADOUX Stéphane	AE&CC	Aménagement de l'espace, urbanisme	x		
SCHWAB Didier	LIG	Informatique	x		
SORBA Julie	LIDILEM	Sciences du langage	x		

**Collège C : personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques, en exercice dans l'établissement ou dans ses établissements-composantes**

Elu.e			Présent.e	Excusé.e	Procuration à
BERTHOME Grégory	SIMaP				
MEVEL François-Xavier	ISTerre		x		
REY Benoît	DGD SI		x		
ROUSSET Isabelle	LIDILEM		x		
SEIGNEURET Natacha	IUGA		x		

**Collège D : Doctorants**

Elu.e (T:titulaire S:suppléant)	Laboratoire	Discipline	Présent.e	Excusé.e	Procuration à
KELOUAI Wanda (T)	LIPhy	Physique, Nanophysique	x		
MESPLE Florie (S)	PHELIQS	Physique de la matière condensée et du rayonnement			
BEAUFORT Cyprien (T)	LPSC	Physique : Constituants élémentaires			
LENEVELER Lison (S)	CRJ	Droit public			
SAULLE Laura (T)	LIG	Informatique			
SALMON Lucien (S)	Institut Néel	Physique de la matière condensée et du rayonnement			
OLIVRY Auguste (T)	LIG	Informatique			
MANDIN-HUBLE Yohan (S)	Institut Fourier	Mathématiques			
OUEDRAOGO Noémie (T)	PACTE	Sociologie	x		
PRUSZKO Laura (S)	LIG	Informatique			
YAR Asfand (T)	LIG	Informatique		x	
ZHEMCHUZHNIKOV Dmitrii (S)	LJK	Mathématiques			

**Personnalités extérieures**

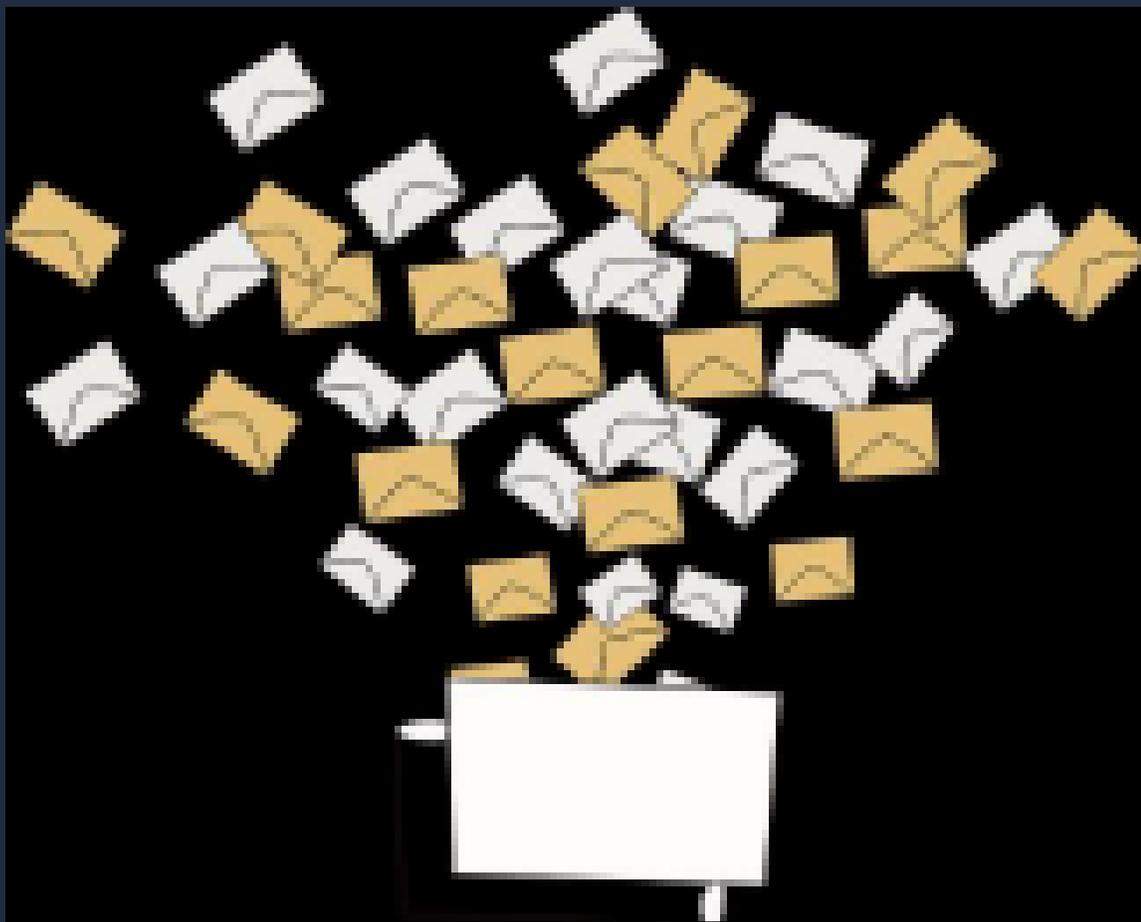
Nommé.e (T:titulaire S:suppléant)	Etablissement		Présent.e	Excusé.e	Procuration à
CHANDEZON Frédéric (T)	CEA			x	Pierre Cavallès
PREJBEANU Lucian (S)	CEA			x	
FRAISSE Marjorie (T)	CNRS		x		
GAILLE Marie (S)	CNRS				
JESTIN Jacques	ILL			x	
ROSSI-BATÔT Catherine	LUX				
SORRENTINO Monique (T)	CHU				
DUCKI Camille (S)	CHU			x	

Invités permanents			
Invité.e	Fonction	Présent.e	Excusé.e.s
Yassine Lakhnech	Président de l'UGA		X
David Déchenaud	Vice-président "Formation et vie étudiante"		X
Anne-Catherine Favre	Vice-président du Conseil d'administration		X
Christophe Ribuo	Vice-président "Ressources humaines"		X
Jérôme Paret	Directeur Général des Services		X
Anne Dalmasso	VP Recherche et Innovation en SHS		
Hervé Pelloux	Chargé de mission "Recherche en santé"	X	
Valérie Perrier	Chargée de mission "Recherche en ingénierie"	X	
Gaëlle Calvary	Chargée de mission "Valorisation recherche"	X	
Marie Woksniak	Directrice de l'ENSAG		X
Marie-Estelle Binet	Directrice de la recherche à l'IEP	X	X
Directoire pôle CBS	Un membre du directoire représente le pôle	Frédérique Loiseau	
Directoire pôle PEM	Un membre du directoire représente le pôle	Nicolas Retière - Guillaume Bachelier	
Directoire pôle PAGE	Un membre du directoire représente le pôle	Anne Paul	
Directoire pôle MSTIC	Un membre du directoire représente le pôle	Jean-Paul Jamont	
Directoire pôle PSS	Un membre du directoire représente le pôle	Anne -Bartel Radic	
Directoire pôle SHS	Un membre du directoire représente le pôle		X
Denis Jongmans	Directeur CED	X	
Jérémy Prétet	Directeur DGD RIV	X	
Martine Fiodorov	Directrice DAPAR - DGD RIV	X	
Cécile Fasoli-Henry	Directrice DSFR - DGD RIV		X
Maurizio Ponzoni	Directeur DAPIV - DGD RIV		X
Marie-Amélie vergez	Directrice 2DPRI - DGD RIV		X
Véronique Boudaud	Assistante équipe VP Recherche et Innovation - DGD RIV	X	
Carole Musset	Admin. Recherche DGD RIV	X	
Carole Kada	DGD RH		X
Catherine Desplanques	Directrice et directrice adjointe DGD RH		X
Invités ponctuels			
Invité.e	Fonction	Présent.e	Excusé.e
Karine Samuel	Vice-Présidente Rayonnement et Relations Internationales	X	
Anne Chagas	Chef de projets IDEX	X	

# Ordre du jour

- **Point d'information par le Vice-président recherche et innovation**
- **Changement de nom du LGP2**
- **Répartition des contrats doctoraux établissements 2022**
- **RI du SyMMES**
- **Proposition de sélection des projets CDTools**
- **Proposition de sélection de l'AàP IRGA 2022**
- **Approbation du relevé de décisions CR P 17.03.2022**
- **Questions diverses**





# Procédure de vote



# Rappel procédure vote

## Preennent part aux votes

- **les 46 membres élus de la commission de la recherche :**
  - les élus aux collèges A (15 élus), B (15 élus), C (5 élus) et D (6 élus),
  - les 3 personnalités extérieures nommées par le CEA, le CNRS, le CHU,
  - les 2 personnalités extérieures désignées par la Commission de la recherche,
- la Présidente du CAc qui préside la séance

## Ne prennent pas part aux votes

### **tous les invités permanents et ponctuels**

- les membres de l'équipe politique
- les membres de l'équipe Vice-présidence recherche et innovation
- le représentant du directoire de chaque pôle de recherche
- la direction du CED
- les membres des DGD RIV, RH

## Outil ZOOM

Les votes se déroulent via le sondage ZOOM afin que l'ensemble des participants (présents et à distance) puissent voter.

1. Présentation des points soumis aux votes
2. Tous les conseillers présents rejoignent la salle ZOOM pour répondre au sondage.

Chaque point soumis aux votes fait l'objet de deux questions : la première pour les présents, la seconde pour les procurations. Les conseillers ne possédant pas de procurations cochent la case « Je n'ai pas de procuration ».

3. Les résultats des votes sont projetés en séance, une fois la consultation terminée.

# **Point d'information par le Vice-président recherche et innovation**

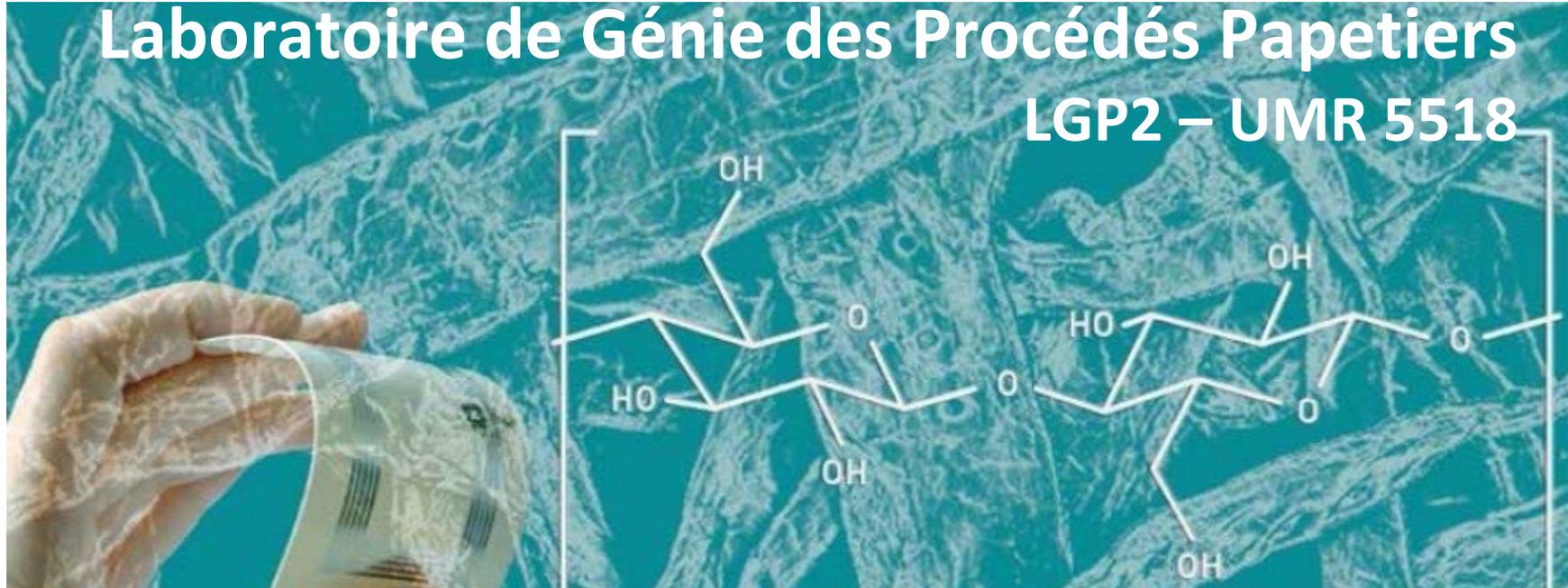
La situation de AAU CRESSON a pu être débloquée. Les tutelles ont trouvé un accord sur la nomination d'une direction provisoire.



# Changement de nom du LGP2

Présentation par Anne Blayo

# Laboratoire de Génie des Procédés Papetiers LGP2 – UMR 5518



Biorefinery Biocomposites Biorefinery Fiber-based materials Printing Fiber-based materials Process Paper Cellulose Nanocellulose Inks Cellulose Printed electronics Formulation Papermaking Paper Printing Biocomposites Printing Hemicelluloses Formulation Inks Pulp bleaching Bio-based products Biorefinery Cellulose Pulp Lignin Bio-based products Printing Cellulose Printed electronics Biocomposites

- TUTELLES



- TUTELLE ASSOCIÉE



- PARTENAIRE PRIVÉ



- Une relation forte avec **Grenoble INP-Pagora**



(École Internationale du Papier, de la Communication Imprimée et des Biomatériaux)

- Un laboratoire hébergé dans les **locaux de l'Agefpi** (env. 3000m<sup>2</sup>)
- **Effectif : 70** personnes (env. 44 ETP), dont **25 à 30** doctorants et post-doctorants)
- Un laboratoire **certifié QSE** (ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001)
- Appartenance :
  - à l'**INSIS** (section 11) et l'**INC** (section 10)
  - Au pôle **PEM**
  - Au LabEx **Tec21** et à **Fed3G**
  - Au **Carnot Polynat**





- **20 chercheurs permanents** (9 ETP) dont **15 HDR**
  - 14 enseignants-chercheurs Grenoble-INP (6,8 ETP)
  - 5 enseignants-chercheurs Agefpi (1.2 ETP)
  - 1 chercheur CNRS (1 ETP)

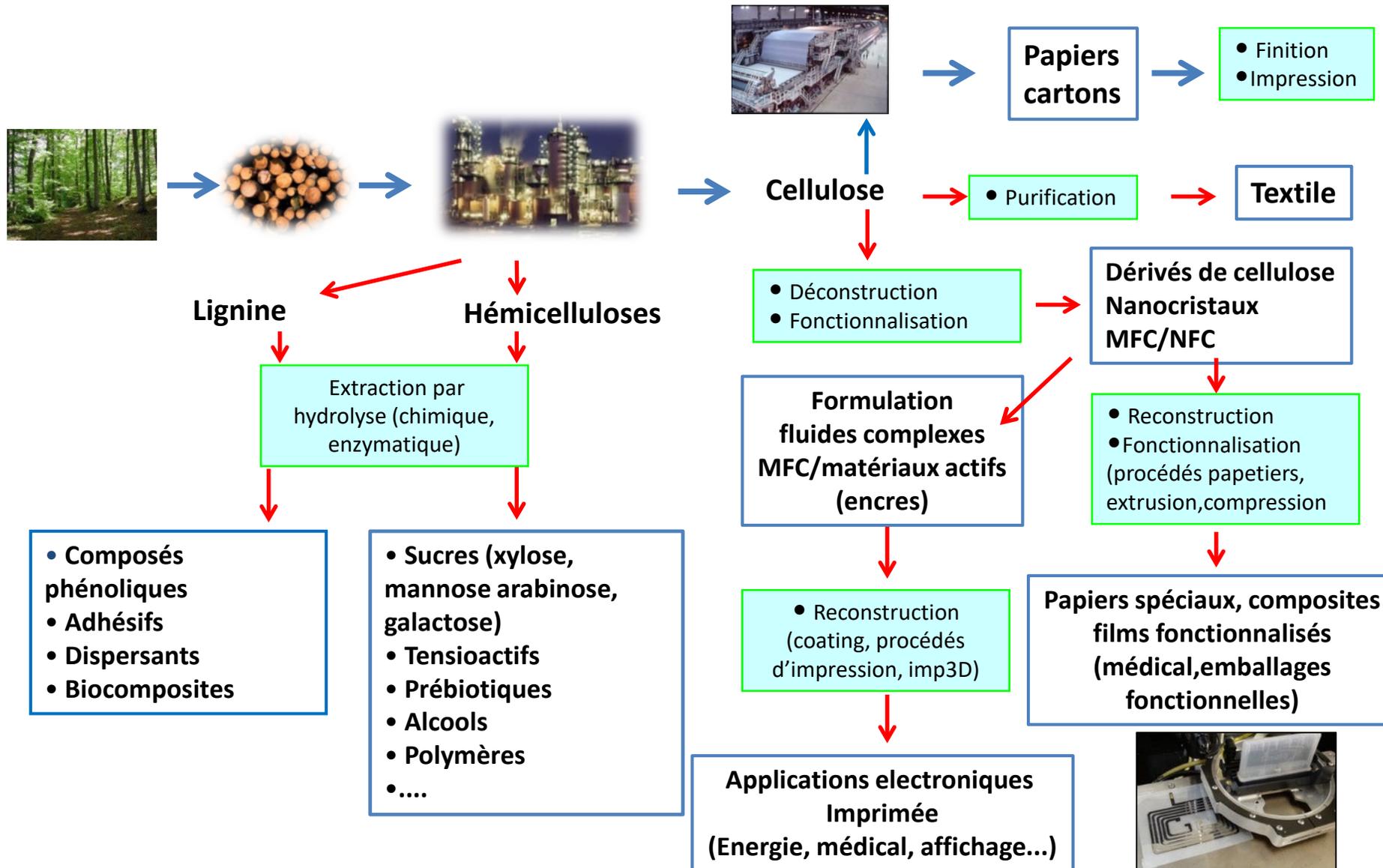


- **1 PR émérite** (0.5 ETP)
- **21 personnes support** (10,4 ETP)



- **22 doctorants**
- **6 post-doctorants**

**70 personnes (44 ETP)**



# 3 équipes de recherche

3 équipes de recherche



**BioChip**  
**Biorefinery: chemistry  
 and eco-processes**  
 N. Marlin

- ✓ Cellulose, hémicelluloses et lignine : bioraffinerie et bioproduits
- ✓ Caractérisations des constituants de la biomasse ligno-cellulosique



**MatBio**  
**Multi-scale bio-based  
 materials**  
 E. Mauret

- ✓ Briques élémentaires issues de la biomasse végétale
- ✓ Procédés d'élaboration de polymères, composites, matériaux fibreux (papiers, cartons, non-tissés...)



**FunPrint**  
**Surface functionalization  
 by printing processes**  
 D. Beneventi

- ✓ Formulation, caractérisation de fluides complexes et d'encre
- ✓ Procédés d'impression pour des composants et systèmes fonctionnels
- ✓ Technologies de fabrication additive

- **Objectif**

→ Garder le nom court LGP2, mettre à jour le nom « *Laboratoire de Génie des Procédés Papetiers* » afin de mieux décrire nos activités et améliorer l'attractivité du laboratoire

- **Étapes**

- Juin 2021 : premières propositions (*pdt Journée Prospective*)
- Février 2022 : appel à propositions (*@ pagora.tous*)
- Mars 2022 : consultations *evento* sur 3 propositions retenues
- 15 mars 2022 : vote du Conseil de Laboratoire

- **Propositions**

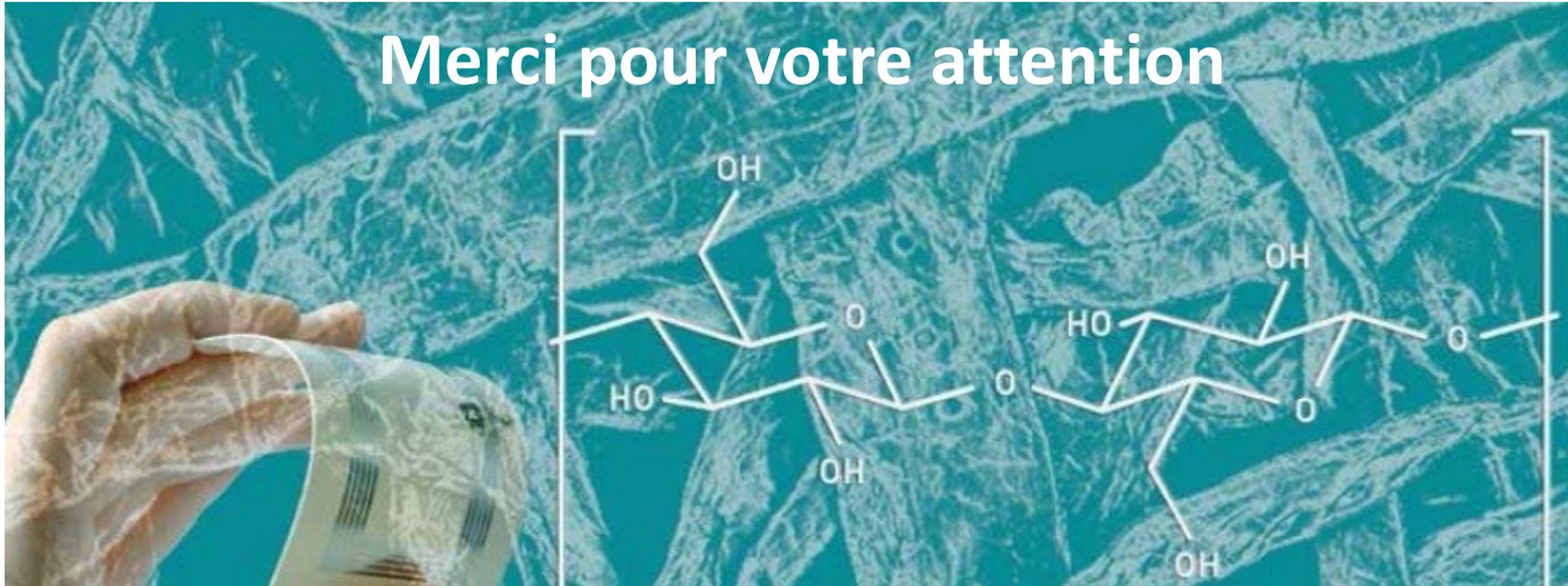
- 1. Laboratoire de Procédés pour la Biomasse Lignocellulosique**  
*Bioraffinerie, Matériaux Biosourcés, Impression Fonctionnelle*
- 2. Laboratoire de Génie des Procédés pour la Bioraffinerie, les Matériaux Bio-sourcés et l'Impression Fonctionnelle**
- 3. Laboratoire de Procédés de Valorisation de la Biomasse Végétale**  
*Bioraffinerie, Matériaux Bio-sourcés, Impression Fonctionnelle*

# Laboratoire de Génie des Procédés Pour la Bioraffinerie, les Matériaux Bio-sourcés et l'Impression Fonctionnelle - LGP2 – UMR 5518



Biorefinery Biocomposites **Biorefinery** Fiber-based materials Printing Fiber-based materials Process Paper **C**  
ed materials  
ormulation **Cellulose** Nanocellulose Inks **Cellulose** Printed electronics **Formulation**  
ing Bio-based products  
lose Biorefinery Papermaking Paper **Printing** Biocomposites **Printing** Hemicelluloses  
**Hemicelluloses** **Formulation** Inks Pulp bleaching Bio-based products Biorefinery **Cellulose** **Pulp t**  
Lignin Bio-based products Printing **Cellulose** Printed electronics Biocomposites

Merci pour votre attention



Biorefinery Biocomposites **Biorefinery** Fiber-based materials Printing Fiber-based materials Process Paper **Cellulose** Nanocellulose Inks **Cellulose** Printed electronics **Formulation**  
ormulation **Cellulose** Nanocellulose Inks **Cellulose** Printed electronics **Formulation**  
ing Bio-based products Papermaking Paper **Printing** Biocomposites **Printing** Hemicelluloses  
**Hemicelluloses** **Formulation** Inks Pulp bleaching Bio-based products Biorefinery **Cellulose** **Pulp t**  
**Lianin** Bio-based products Printing **Cellulose** **Printed electronics** Biocomposites

=> *CR Conseil de laboratoire 15.03.2022*

=> *ED CS Grenoble INP 24.03.2022*

**Les conseillers n'ont pas de question.**

=====

**La commission de la recherche de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 14 avril 2022 est invitée à donner un avis sur la proposition de changement de nom du LGP2, UMR5518, Grenoble-INP, UGA, CNRS, de Laboratoire de Génie des Procédés Papetiers à Laboratoire de Génie des Procédés Pour la Bioraffinerie, les Matériaux Bio-sourcés et l'Impression Fonctionnelle.**

## Etes-vous favorable à la proposition de nouveau nom pour le LGP2 ?

Le vote anonyme est opéré en direct avec l'outil de sondage ZOOM.  
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	47
Membres présents	24
Membres représentés	8
Nombre de votants	32
Voix favorables	32
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

**Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, la proposition de nouveau nom pour le LGP2.**



# Répartition des contrats doctoraux CED en 2022

Présentation par Denis Jongmans

## Répartition des contrats doctoraux CED en 2022

- **Stratégie**
  - ▶ Mêmes critères de répartition qu'en 2021
    - Np, Nh, Ns (moyenne sur 4 dernières années)
  - ▶ Pas de diminution du nombre de CD par ED entre 2021 et 2022
  - ▶ Nombre de contrats doctoraux attribués : **121**
    - 83 UGA + 34 G-INP : **117**
    - **2** CD UGA supplémentaires en 2021 LPR
    - **2** CD UGA supplémentaires en 2022 LPR

## Répartition des contrats doctoraux

- Proposition

ED	Critère théorique 2021	Répartition 2021 Proposition	Répartition 2021 effective	Critère théorique 2022	Répartition 2022 Proposition
CSV	15,9	15	15	16,5	16
EEATS	17,5	17	17	18,1	17
IMEP2	17,0	17	17	17,8	17
ISCE	8,3	9	9	8,6	9
LLSH	6,4	7	7	6,3	7
MSTII	14,3	15	15	14,6	15
PHILO	0,5	1	1	0,5	1
PHYS	18,7	16	17	18,2	17
SE	1,6	2	1	1,6	2
SG	2,0	3	3	2,2	3
SHPT	6,6	7	7	6,4	7
SJ	2,9	3	3	2,7	3
STEP	7,6	7	7	7,5	7
<b>TOTAL</b>	<b>119</b>	<b>119</b>	<b>119</b>	<b>121,0</b>	<b>121</b>

- Vote en directoire CED 10/03/2022: 14 oui, 0 non, 0 abstention
- Vote en Conseil du CED 22/03/2022 : 17 oui, 0 non, 3 abstentions

## Répartition des contrats doctoraux

### Attribution des contrats doctoraux LPR UGA en 2022 :

**12 contrats doctoraux** (7 en 2021 + 5 supplémentaires en 2022)

- 4 CD STS : augmentation de 83 à 87 contrats doctoraux (CD) UGA
- 5 CD ALLSHS CED
- 2 CD Présidence ALLSHS
- 1 CD IRGA ALLSHS

# DISCUSSION

*Gilles Debizet : est-ce que l'IEP et l'ENSAG attribuent des contrats doctoraux ?*

*Denis Jongmans : seuls les établissements UGA et Grenoble INP attribuent respectivement 83 et 34 contrats doctoraux en 2022.*

*Wanda Kellouai : entre 2021 et 2022, 1 contrat supplémentaire a été attribué à l'ED CSV, et 1 à l'ED de Physique.*

*Denis Jongmans : ces contrats ont été attribués pour se rapprocher des critères théoriques.*

*Wanda Kellouai : une discussion s'est tenue au sein des écoles doctorales concernant les nouveaux RI qui prévoient de réduire le nombre de doctorants entrants dans les disciplines ALLSHS sur des critères de financement. Cette réduction sera compensée par une augmentation du nombre de contrats doctoraux prévue par la LPR, en particulier dans les ED ALLSHS. Je ne vois pas ces augmentations ?*

*Denis Jongmans : il y a une approche de dotation stable dans le temps des ED, cette dotation étant basée sur des statistiques, ce qui permet aux ED de savoir chaque année combien de contrats doctoraux pourront leur être attribués, et d'autre part une stratégie liée à la LPR qui va permettre d'augmenter le nombre de contrats en remplaçant progressivement les thèses non financées par des thèses financées par des contrats doctoraux.*

*Hervé Courtois : le tableau présenté dans la diapositive 16 n'intègre pas les 8 contrats doctoraux additionnels, ciblés ALLSHS, qui sont présentés dans la diapositive 17. A cela s'ajoutent 2 contrats Présidence, sur décision de la Présidence, qui sont proposés par les ED et le CED. Quant aux contrats IRGA, cela fait partie des moyens que nous venons de discuter.*

*Denis Jongmans : les 5 contrats doctoraux additionnels CED entrent dans un pot commun pour l'ensemble des ED ALLSHS. Une discussion collégiale entre les directeurs des ED ALLSHS, animée par le CED, se tiendra mi-juillet pour décider de leur attribution.*

*Serge Slama : on nous a parlé d'un doublement des CD avec la LPR. Dans l'ED SJ, il y a 40% de thèses financées. Je ne pense pas que cette répartition des 8 contrats supplémentaires permettra de couvrir la différence entre les thèses actuellement financées et les autres. En outre, je ne comprends pas pourquoi on retrouve des contrats doctoraux discrétionnaires attribués par la Présidence. Si la clé de répartition est la panacée, pourquoi ne pas basculer tous les contrats sur cette clé ?*

*Denis Jongmans : à l'échéance 2025, 20 contrats doctoraux supplémentaires devraient être attribués, uniquement pour le domaine des ALLSHS ; sachant que les ED ALLSHS se voient attribuer 23 contrats établissements en 2022, cela représente pratiquement un doublement. Au niveau de l'ED SJ, cet objectif que toutes les thèses soient financées nous semble atteignable puisqu'il est possible d'obtenir des contrats doctoraux sur des bourses CIFRE et sur des projets scientifiques, y compris dans les sciences juridiques. Sur l'ensemble des trajectoires des ED, on peut arriver à obtenir pratiquement tous les contrats doctoraux financés à l'entrée, sans diminution globale de l'ensemble des contrats doctoraux dans toutes les disciplines.*

*Hervé Courtois : il y a une double approche de répartition par ED, une fixe et une immuable. En sciences juridiques on a 3 contrats cette année mais le taux de pression de très bons candidats peut varier d'une année sur l'autre. Cette discussion au niveau du CED vise à attribuer une allocation à des candidats excellents, selon les besoins chaque année des ED ALLSHS.*

*Serge Slama : pourquoi les allocations Présidence ?*

*Hervé Courtois : c'est très marginal : 2 allocations sont attribuées sur plus d'une centaine au total. Le Président a considéré qu'il était utile qu'il puisse décider d'attribuer une allocation suite à une demande particulièrement motivée qui lui aura été transmise. Il en discute avec la VPR et le directeur du CED.*

*Serge Slama : c'est une démarche politique et non scientifique. Je m'oppose à ce principe.*

*Hervé Courtois : cette année une allocation Présidence a été attribuée à l'ED SJ.*

*Julie Sorba : j'aimerais comprendre à quoi correspondent les 7+5, soit 12 contrats doctoraux pour 2022.*

*Hervé Courtois : on considère qu'une thèse dure 3 ans. En 2021, on nous a donné 7 nouveaux contrats doctoraux. En octobre 2022, on accorde les 7 contrats renouvelés de 2021 + 5 nouveaux contrats. On obtient ainsi 5 contrats de plus qu'en 2021 et 12 contrats de plus qu'en 2020.*

*Denis Jongmans : l'objectif de la LPR est d'augmenter progressivement de 20% le nombre de contrats doctoraux sur toute la France.*

# DISCUSSION

*Pierre Hily-Blant : la plupart des ED obtiennent un nombre de contrats doctoraux supérieur au nombre qui devrait être attribué d'après le critère théorique. J'ai l'impression que s'installe le sentiment que les ALLSHS sont mal dotées par rapport aux STS mais dans la réalité c'est le contraire. Si on regarde, par exemple, CSV, EEATS et IMPEP2, le nombre de contrats attribués est inférieur au critère théorique. Si on regarde l'ED LLSH, on aurait pu arrondir le nombre de thèses sur critère théorique de 6,3 à 6 au lieu de 7. Je considère que toutes les ED et toutes les disciplines se valent. J'aimerais savoir s'il va y avoir une trajectoire de lissage sur 4 années pour arrondir le nombre de contrats doctoraux de la même manière pour toutes les ED et permettre ainsi un traitement équitable pour toutes les ED.*

*Hervé Courtois : cela n'ira pas dans le même sens pour tout le monde. L'an dernier et cette année on a commencé à réduire les écarts forts. Certaines ED sont à plus de 1 d'écart par rapport au critère théorique, nous l'avons identifié et nous aimerions bien réduire cela. Nous voulons avoir aussi un financement pour toutes les thèses y compris en ALLSHS. Nous espérons qu'avec les moyens supplémentaires nous atteindrons cet objectif.*

*Gilles Debizet : on y verrait un peu plus clair si on avait une vision globale UGA en intégrant les LabEx, IRGA etc.*

*Hervé Courtois : on peut sans doute avoir la répartition des thèses IRGA par ED. Il faut toutefois être clair sur le périmètre.*

*Gilles Debizet : le périmètre inclut tout financement contrôlé par l'UGA.*

*Hervé Courtois : nous allons travailler sur ce point et présenter des données IRGA, LabEx et CDP.*

*Isabelle Rousset : j'ai une question d'ordre organisationnel. Dans la gestion quotidienne d'un laboratoire, l'augmentation des allocations de thèses nous complique la vie, car les réponses arrivent de plus en plus tard et les délais pour l'acquisition d'ordinateurs ont été allongés de 6 à 8 mois. Lorsque les thèses arrivent en juillet il n'y a plus d'argent en investissement dans le laboratoire. Nous avons besoin de solutions pour pouvoir accueillir les nouveaux doctorants dans des conditions correctes.*

*Denis Jongmans : cette année nous allons tout traiter mi-juillet après les auditions dans les ED prévues entre début et mi-juillet.*

*Isabelle Rousset : les laboratoires et le CED doivent réfléchir ensemble à des solutions pour anticiper ces fluctuations et éviter des blocages au moment de la rentrée. Avec les CD normaux la variation pouvait aller de 1 à 2 contrats donc c'était plus facile à gérer.*

*Denis Jongmans : les ED ne peuvent pas faire autrement ; les candidats sont issus de MASTER et doivent avoir terminé leur MASTER avant que leurs candidatures soient examinées.*

*Isabelle Rousset : il faudrait prévoir de se rencontrer et d'en discuter.*

*Hervé Courtois : s'il s'agit d'un besoin de 2000€ pour financer l'achat d'un ordinateur on peut trouver une solution.*

*Isabelle Rousset : on aimerait trouver une solution pour éviter de gérer au coup par coup à chaque fois. Vu l'état des marchés, le CED pourrait peut-être commander le matériel en amont pour assurer ensuite une distribution plus rapide.*

*Denis Jongmans : je comprends la question. Il peut y avoir moyen de fluidifier cette gestion pour les doctorants.*

*Wanda Kellouai : on a l'impression que les ALLSHS sont privilégiées, toutefois, lorsque le financement des thèses des doctorants en SHS prend fin, ils doivent souvent trouver un emploi pour aller au bout de leur thèse qui dure plus de 3 ans. Serait-il possible d'avoir le % de doctorants en fin de contrat et toujours inscrits en thèse à l'UGA pour s'occuper des problèmes de précarité ?*

*Hervé Courtois : la question de la précarité des doctorants nous tient à cœur et reste bien compliquée. Je profite de cet échange pour demander aux élus doctorants de rappeler aux doctorants qu'il est important de bien remplir les formulaires adum, parce qu'ils sont souvent hétérogènes, incomplets et difficiles à comprendre et à exploiter. On a demandé à des collègues en SHS de réaliser une étude scientifique sur la précarité des doctorants à l'UGA de manière à mieux quantifier et qualifier cette précarité. Nous avons eu une première réunion. J'espère que d'ici 6 mois nous pourrons vous faire une première présentation des résultats. Bien entendu, on n'attend pas d'avoir les résultats de cette étude pour agir.*

*Thierry Forveille : on peut jouer aussi sur le raccourcissement de la durée des thèses. J'accepte difficilement que l'on me dise qu'il est normal qu'une thèse dure 5 ans.*

*Hervé Courtois : on essaye d'encourager nos collègues à avoir une durée des thèses maîtrisée. Les CSI sont intéressants de ce point de vue-là pour avoir un vrai suivi de l'avancement et questionner les thèses qui avancent plus lentement dans le contexte de la discipline.*

**La commission de la recherche de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 14 avril 2022 est invitée à donner un avis sur la proposition du CED de répartition des contrats doctoraux établissements pour l'année 2022.**

## Etes-vous favorable à la répartition des contrats doctoraux établissements proposée par le CED pour l'année 2022 ?

Le vote anonyme est opéré en direct avec l'outil de sondage ZOOM.  
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	47
Membres présents	24
Membres représentés	8
Nombre de votants	32
Voix favorables	25
Voix défavorables	3
Abstentions ou refus de prendre part au vote	4

**Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, la proposition du CED de répartition des contrats doctoraux établissements pour l'année 2022.**



# Règlement intérieur du **SyMMES**

---

# Rédaction du RI du SyMMES

- **Mise à jour du règlement intérieur (RI) de l'unité** par la direction du SyMMES (portée par Y. Roupioz, DUA)
  - Modification de la version précédente du RI du SyMMES datant de 2017
  - En partant du dernier modèle de RI proposé par le CNRS
- **3/12/2021** Finalisation d'une version v0 après retour des 3 tutelles principales et de leurs services RH et juridiques respectifs, UGA, CNRS et CEA.
  - Envoi de la version RI.v0 à tout le personnel du SyMMES par la DU**
- **9/12/2021 CU du SyMMES avec à l'ordre du jour le RI du SyMMES**
  - Discussion sur les modifications apportées au RI et des points divers (cf compte-rendu du CU)
  - Décision de la DU en accord avec le CU de reporter le vote pour laisser le temps à la discussion et aux échanges avec les personnels de l'unité.
- **9/12/2021 au 5/1/2022** Les membres élus échangent avec l'ensemble du personnel sur le contenu du RI sans intervention de la direction.
- **5/1/2022** les membres élus du CU envoient une version modifiée à la direction de l'unité RI.v1
- **7/1/2022** le CU discute les modifications proposées pour **converger vers une version RI.v2**  
la composition du CU (section 2.2.1 page 5) a été largement discutée en CU et a été soumise au vote à la demande globale du CU (7 pour, 2 contre, 4 abstentions).  
**Vote de la version RI.v2 à l'unanimité des 13 membres votants présents** (8 élus, 3 DU/DUA, 3 nommés)

# Première discussion en CR du 20 janvier

- 1- Le DU doit "être consulté lors des demandes de moyens, quels qu'ils soient (humains et matériels), auprès des agences de financement de la recherche ;" La crainte est que le DU puisse ainsi censurer des projets de recherche.
- 2- Le CU est "consulté, dans le respect des compétences dévolues aux instances des tutelles, par le ou la DU sur ..." Je ne copie pas toute la liste. La crainte ici est similaire, notamment lorsque sont mentionnés la politique de transfert de technologie, la politique des contrats de recherche, ...
- 3- Conseil d'Unité (CU) : il n'y a pas de garantie d'avoir une représentation élue des enseignants-chercheurs. Je vois qu'il est prévu de nommer un collègue d'une tutelle qui pourrait ne pas être représentée.
- 4- Il n'y a pas de disposition garantissant la bonne circulation de l'information vers tous les membres du laboratoire, notamment concernant les appels à projets et possibilités de financement.
- 5- Concernant les publications, l'obligation d'en référer au chef d'équipe ou au DU pour vérifier la "liberté de communiquer vis-à-vis des engagements en terme de propriété intellectuelle de l'équipe et de l'Unité." a été critiquée.
- 6- page 4, il est dit que le DU nomme les chefs d'équipe après avis consultatif des membres. Que se passe-t-il si les membres de l'équipe ne sont pas d'accord ?

# Suite du processus

- ▶ Echanges entre VP et direction du SyMMES
- ▶ Travail collectif en CU
- ▶ Rédaction et signature par le CU d'un courrier en réponse à la CR, daté du 3 mars
- ▶ Adoption du RI en CS Grenoble INP le 24 mars

# DISCUSSION

*Pascal Perrier : je me réjouis de voir que certaines remarques ont été prises en compte ; cependant, il y a un blocage total sur tout ce que nous demandions au sens de la protection des libertés académiques. Il semblerait que le CEA ne laisse pas de marge de manœuvre au laboratoire. Je pense que les enjeux sont graves. J'aimerais que l'on reparle du RI des UMRs. On est dans une situation où le statut de l'enseignant-chercheur et du chercheur est bafoué. Le courrier de la directrice du SyMMES montre qu'elle n'a pas les mains libres et qu'elle doit respecter un diktat de sa direction. Peut-être qu'une solution serait de demander que, quand des enseignants-chercheurs ou chercheurs UGA et CNRS candidatent dans ces unités, ils soient clairement informés qu'ils s'engagent à perdre leur liberté académique. Tout ce que nous avons demandé sont des ajustements simples et on sent qu'il n'est pas possible d'évoluer. Nous avons, en tant qu'universitaires, un combat à mener pour que le CEA reconnaisse que les enseignants-chercheurs et chercheurs, qui dépendent d'autres unités de recherche hors CEA, ont une liberté de recherche qui n'est pas la même que dans les laboratoires du CEA. Je vais continuer à voter non par principe car je n'accepte pas que l'on n'arrive pas à progresser.*

*Hervé Courtois : le courrier est signé par l'ensemble des membres du conseil d'unité et pas uniquement de la directrice de SyMMES.*

*Pascal Perrier : visiblement il n'y a pas ou peu de problèmes au SyMMES. Toutefois, va-t-on arriver à faire respecter nos statuts dans les UMRs avec le CEA ? Je reconnais que l'unanimité s'est déclarée sur ce RI, mais je me bats pour des principes. On voit la pratique du CEA et on se rend compte que les règles sont différentes. Un refus dans le cas de blocage pratique est compréhensible mais un refus dans le cas de blocage thématique est problématique.*

*Hervé Courtois : on n'a pas de démonstration que des projets soient bloqués de façon régulière dans les UMRS que nous avons avec le CEA.*

*Pascal Perrier : on sait que cela s'est produit par le passé dans d'autres unités. Des projets ont été bloqués à CLINATEC et le fonctionnement du CEA le permettait.*

*Hervé Courtois : la situation de CLINATEC est extraordinaire et on a tous appris de cette affaire. Ce n'était pas une UMR, ni une unité de la DRF. Si on est du côté DRT, le fonctionnement est différent, il n'y a pas d'enseignant-chercheur. Alors que le SyMMES est une UMR, avec des enseignants-chercheurs UGA, des chercheurs CNRS et un fonctionnement établi d'un commun accord entre les tutelles. Certes, le CEA impose certaines contraintes et il peut y avoir une culture de laboratoire différente, mais on reste sur une gestion en cotutelles.*

*Pascal Perrier : il avait été question de rappeler le code de l'éducation en introduction au RI. Est-ce que cette idée a été abandonnée ?*

*Hervé Courtois : ce point a été évoqué notamment dans le contexte du RI des UMRs. La loi s'impose de toute façon, il n'y a pas nécessité de la rappeler pour qu'elle s'impose.*

*Marjorie Fraisse : un RI ne règle pas tout et dans la hiérarchie des normes le RI d'un laboratoire doit respecter le RI des tutelles. Il faut conserver une cohérence. On ne peut pas tout mettre dans un RI puisque les autres normes qui sont au-dessus s'appliquent de fait.*

*Martine Fiodorov : en effet, il y a une hiérarchie des textes qui fait que les RI des laboratoires ne peuvent déroger aux principes émis à un niveau plus élevé sur le plan du droit. Le RI du SyMMES a été très largement examiné par la DRH et le CHSCT. Il a servi parfois de modèle, parce qu'il a des éléments de précisions intéressants sur un certain nombre de points, et a inspiré le travail en cours sur la proposition de RI des UMRs en tant que modèle.*

*Hervé Courtois : j'attire votre attention sur le fait que ce RI a été approuvé à l'unanimité à deux reprises par le conseil de SyMMES. Une première fois, puis, suite aux remarques de la CR, le conseil d'unité a revu un certain nombre de points avant d'adopter une seconde fois le texte à l'unanimité. En outre, les membres du conseil de SyMMES ont souhaité s'exprimer dans le courrier adressé à la CR, non à la demande de la direction, mais par choix personnel. Il me semble qu'il n'y a vraiment aucun problème avec ce RI. Par ailleurs, on avait mis à l'ODJ de cette CR le modèle de RI des UMRs et URs. L'objectif est de partir d'un modèle type que les laboratoires peuvent ensuite adapter à leur situation. On a produit un document et on s'est rendu compte que cela ne prenait pas bien en compte les tutelles-associées. On a échangé ensuite avec le CNRS pour caler les derniers points. Le document existe, on est à peu près d'accord dessus ; on veut vérifier que tout va bien, notamment avec le CNRS, puisque nous avons de nombreux laboratoires communs avec cet organisme.*

*Marjorie Fraisse : il existe un modèle standard CNRS habituellement utilisé pour les UMRs. C'est le modèle qui a été utilisé pour ce RI type. L'intérêt est d'avoir un nouveau modèle qui fasse consensus.*

# DISCUSSION

*Valérie Perrier : si on prend le RI au titre du CNRS on se rend compte que cela ne fonctionne pas. Il y a des prérogatives qui relèvent des compétences employeurs, hébergeurs, il est donc important que le modèle soit adapté à l'EPE.*

*Gilles Debizet : le souhait est que l'on puisse disposer de ce document 15 jours avant la séance pour en discuter avec des collègues d'autres instances.*

*Hervé Courtois : cette demande est acceptable mais on devra peut-être prévoir une présentation au-delà de la CR du 12 mai.*

**La commission de la recherche de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 14 avril 2022 est invitée à valider le règlement intérieur du SyMMES, UMR\_S 1055, UGA, CEA, CNRS.**

## Approuvez-vous le RI du SyMMES ?

Le vote anonyme est opéré en direct avec l'outil de sondage ZOOM.  
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	47
Membres présents	24
Membres représentés	8
Nombre de votants	32
Voix favorables	22
Voix défavorables	5
Abstentions ou refus de prendre part au vote	5

**Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, le règlement intérieur du SyMMES.**



# Appel à projets CDTools 2021

---

CR du 14 avril 2022

# Appel CDTools

Pour structures/communautés ayant réalisé des projets scientifiques multi-laboratoires, inter-pôles, interdisciplinaires (notamment avec les SHS) et aboutis en termes de résultats scientifiques inter-disciplinaires publiés (selon la pratique de la communauté en question). A priori, les CDPs actuels vérifient ces critères.

Le dispositif CDTools vise à fournir les moyens humains, scientifiques, techniques et administratifs, permettant d'ancrer ces actions dans la durée et dans une politique de site.

Budget total indicatif : 6-8 M€. Moyens thèse, post-doc, personnel appui, fonctionnement, équipement.

Budget par CDTools entre 250 k€ et 1 M€ (affiché dans AMI, 1 M€ exceptionnel, réduction / CDP, ressources propres).

# Critères d'évaluation

<b>Qualité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•- Ancrage dans la stratégie scientifique à l'échelle de l'UGA,</li> <li>•- Renforcement d'une dynamique collective pérenne,</li> <li>•- Ambition des questions scientifiques posées pour les différentes disciplines impliquées,</li> <li>•- Degré d'originalité du projet du point de vue scientifique et méthodologique,</li> <li>•- Bonne définition de la nature (théorique, pratique, technologique, scientifique, méthodologique) des résultats attendus,</li> <li>•- Adéquation du consortium aux objectifs scientifiques et à la méthodologie</li> <li>•- Positionnement méthodologique du consortium,</li> <li>•- Vision de l'interdisciplinarité.</li> </ul>
<b>Impact</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•- Importance de la contribution à la réponse à des enjeux sociétaux majeurs,</li> <li>•- Qualité de la diffusion des résultats scientifiques et méthodologiques vers le milieu académique,</li> <li>•- Qualité de la diffusion des résultats scientifiques et méthodologiques vers la société,</li> <li>•- Renforcement de la position de l'UGA dans les éventuelles stratégies nationales,</li> <li>•- Renforcement des collaborations internationales de l'UGA,</li> <li>•- Contribution à la formation à l'UGA,</li> <li>•- Valorisation des résultats de recherche déjà obtenus et visés,</li> <li>•- Potentiel d'utilisation large et de mutualisation des outils et méthodologies développés, le cas échéant en lien avec les plates-formes technologiques de l'UGA,</li> <li>•- Perspectives d'auto-financement du projet à terme, en particulier pour les CDP existants.</li> </ul>
<b>Implémentation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•- Gouvernance : cohérence par rapport aux ambitions du projet, capacité à tenir les ambitions et objectifs, parité,</li> <li>•- Faisabilité, gestion des risques,</li> <li>•- Articulation avec les structures trans-laboratoires (LabEx, SFR, FR, etc.) et autres structures de l'UGA,</li> <li>•- Justification du budget demandé,</li> <li>•- Prise en compte des éventuels financements par les stratégies nationales d'accélération ou PEPR exploratoires,</li> <li>•- Engagement dans l'évaluation de la trajectoire carbone sur la durée du projet.</li> </ul>

# Projets CDTools déposés

Acronyme du projet	Titre du projet	Co-porteurs du projet	Pôle princ.	Pôles secondaires	Labo principal	Autres laboratoires et structures du périmètre IDEX UGA	Montant demandé
ACME	Air quality and Climate at urban scale	UZU Gaëlle, MATHY Sandrine	PAGE	CBS, PSS, SHS	IGE	IAB, PACTE, SENS	787
CerCoG@UGA	Cerveau et Cognition Grenoble	BACIU Monica, BARBIER Emmanuel, KAHANE Philippe, SCHWARTZ Jean-Luc	SHS	CBS, MSTIC	LPNC	BIOSANTE, DCM, DPM, GIN, GIPSA-lab, ILCEA 4, IPhiG, LARAC, LIG, LIP/PC2S, LPNC, LRB, NEEL, SENS, TIMC-IMAG, LIDILEM, LJK	920
CIMES	Co-producing transformative sciences for the transition of Mountain socio-Ecological Systems	RUIN Isabelle, BUCLET Nicolas, NIGAY Laurence, PALOMO Ignacio	PAGE	MSTIC, PEM, PSS, SHS	IGE	CEN, EDYTEM, ETNA, G2Elab, GAEL, GRESEC, ILCEA 4, LARHRA, LECA, LESSEM, LJK, LPNC, VERIMAG	798
Circular	Circular Industrial Systems	ZWOLINSKI Peggy,	PEM	MSTIC, PSS, SHS, CEA-Tech	G-SCOP	G-SCOP, G2Elab, GAEL, LEPMI, LIG, LIP/PC2S, PACTE	775
Cosmethics 2.0	Les cosmétiques à la confluence entre Beauté, Bien-être et Santé	BELLE Catherine, GRANET Anne-Marie, PASINI Sophie, RACHIDI Walid	SHS	CBS, PEM	LARHRA	TIMC-IMAG, GRESEC, LGP2, LIP/PC2S	721
CyberAlps	Grenoble Alpes Cybersecurity Institute	BANNELIER-CHRISTAKIS Karine, FOURNIER Jacques, LAURADOUX Cédric, MAISTRI Paolo	MSTIC	PSS, CEA-Tech	CESICE	CERAG, CREG, G-SCOP, G2Elab, Institut Fourier, LCIS, LIG, LJK, PACTE, VERIMAG	739
Gi2R	Grenoble Alpes Institut Risk& Résilience	CAROLY Sandrine, CORNOU Cécile, ECKERT Nicolas	PSS	PAGE	PACTE	3SR, CEA-Leti, CERAG, CREG, EDYTEM, G-SCOP, GAEL, GIPSA-lab, IGE, LARHRA, LIG, LIP/PC2S, LJK, TIMC	796
Glyco@Alps 2	Complex sugars for smart materials, sweet bio-technology and alpine glycoressources	VIVES Romain, BRAS Julien, DAHLEM Franck, IMBERTY Anne	PEM	CBS	IBS	3SR, AECC, BIOSANTE, CERMAV, DCM, G-SCOP, GAEL, GIN, IAB, IBS, LGP2, LPCV, LRP, MEM, SyMMES	960
GRASP	GRenoble Alps SPace Lab	MONIN Jean-Louis	PAGE	MSTIC, PEM, PSS, SHS	IPAG	GIPSA-lab, IPhiG, LIG, LIPhy, PACTE, TIMA, VERIMAG	774
my Health Companions	my Health Companions	CINQUIN Philippe, DINTEN Fabienne, MARTIN-JUCHAT Jean-Marc	CBS	MSTIC, PEM, PSS, SHS, CEA-Tech	TIMC-IMAG	CEA-DRT, GAEL, GIN, GRESEC, IPhiG, LEPMI, LIP/PC2S, LJK, LRB, TIMA, TIMC-IMAG, VERIMAG	1 000
Need for IoT	sustaiNable nanoElEctronic Design for Internet of Things	AGERON Blandine, BESACIER Maxime, DI CIOCCIO Léa	PSS	PEM, CEA-Tech	CERAG	CEA-DRT-Liten-DTS, CREG, IMEP-LaHC, LCIS, LMGP, PACTE, SPINTEC, TIMA	500
Origin of Life	Origin of Life	DELFOSSÉ Xavier, ABBY Sophie, DELORME Philippe, NICOLET Yvain	PAGE	CBS, MSTIC, SHS	IPAG	DCM, GIPSA-lab, GRESEC, IBS, IPAG, ISTERRE, LECA, LIPhy, LPCV, TIMC-IMAG	748
OTE	Observatory of Transition for Energy	WURTZ Frédéric, LLERENA Daniel	PEM	MSTIC, PAGE, PSS	G2Elab	AAU, CRJ, G-SCOP, IGE, ILCEA 4, IMEP-LaHC, ISTERRE, LIG, LIPhy, LMGP, LNCMI, NEEL, PACTE, SENS, SyMMES	896
PATRIMALP TOOLS	Materials, Pigments, Lights: the colors of Heritage	RIVIERE Laurence, ADAM Véronique, CHALMIN Emilie, MARTINETTO Pauline	SHS	MSTIC, PAGE, PEM	LUHCIE	Arc Nucléart, EDYTEM, ESRF, IPAG, LIG, LITT&ArTS, LJK, LUHCIE, NEEL	500
Performance Lab	Performance laboratory: Listening to performance	SCHILLER Gretchen, HENRICH BERNARDONI Nathalie	SHS	MSTIC, PSS	LITT&ArTS		683
TIQuA	Tools for Interdisciplinarity in QuantAlps	MINGUZZI Anna, AUFFEVES Alexia, MENISSIER Thierry, VINET Maud, WHITNEY Robert	PEM	MSTIC, SHS	LPMMC	CEA-LIST, DSBT, GIPSA-lab, LIG, LNCMI, MEM, Pheliqs, SPINTEC, TIMA, VERIMAG	500
Way2Health	My Way to Health : From LIFE to Trajectories Medicine Institute	TAMISIER Renaud	CBS	MSTIC, PSS	HP2	AGEIS, CEA-DRT, CEA-Leti, IAB, LIG, PACTE	823

# Projets CDTools déposés

- 17 projets déposés
- 12.92 M€ demandés, dont :
  - 4.42 M€ en fonctionnement/investissement
  - 27 ADR
  - 770 mois de post-doctorants (52 supports)
  - 606 mois d'IR ou équivalent (22 supports)
  - 369 mois d'IE ou Technicien (27 supports)

Montant demandé par projet (ordre décroissant)

1 000 000 €	
960 000 €	
920 167 €	
896 800 €	
823 560 €	
798 900 €	
796 500 €	
787 000 €	
775 000 €	
774 240 €	
748 300 €	
739 000 €	
721 242 €	
683 718 €	
500 000 €	(3 projets)

# Evaluation des projets

- ▶ Entièrement sous-traitée à Science Connect / ESF
- ▶ Note + appréciation sur chaque critère (les critères propres à la stratégie de l'UGA sont appréciés par le comité)
- ▶ Note + appréciation globale
- ▶ Indication points forts, points faibles
- ▶ Echelle de note : excellent ; very good ; good ; poor ; not relevant, sachant que :

Excellent	The proposal successfully addresses all relevant aspects of the criterion in question. Any shortcomings are minor.
Very good	The proposal addresses the criterion well, although certain improvements are possible.
Good	While the proposal broadly addresses the criterion, there are significant weaknesses that would need correcting.
Poor	There are serious inherent weaknesses in relation to the criterion in question. The criterion is addressed in a cursory and unsatisfactory manner.
Not relevant	The proposal fails to address the criterion under examination or cannot be judged due to missing or incomplete information.

# Rapport de l'ESF sur les évaluations

- ▶ 227 invitations envoyées, dont 43% de femmes, 55% d'hommes et 3% ne se sont pas prononcés.
- ▶ 67 experts ont participé à la réalisation des 68 évaluations, dont 40% de femmes et 60% d'hommes
- ▶ Les experts proviennent de 25 pays différents
  - 16,2% Italie
  - 14,7% Royaume-Uni
  - 11,8% USA
  - 5,9% Allemagne, Espagne, Pays Bas (pour chaque pays cité)
  - 4,4% Suède
  - 2,9% Roumanie, Portugal, Grèce, Autriche, Norvège, Belgique
  - 1,5% Australie, Canada, Croatie, Lituanie, Singapour, Chypre, Suisse, France, Brésil, Argentine, Inde, Irlande (pour chaque pays cité)

# Composition du comité CDTools

## Président du comité

- Hervé COURTOIS, vice-président recherche et innovation de l'UGA

## Membres du comité

- Anne DALMASSO, vice-présidente recherche et innovation en SHS
- Valérie PERRIER, Grenoble INP - UGA
- Marie-Estelle BINET, Sciences Po Grenoble - UGA
- Philippe MARIN, ENSAG - UGA
- Pascale BAYLE-GUILLEMAUD, CEA Grenoble
- Kees VAN DER BEEK, CNRS
- Olivier BONROY, INRAE
- Radu MATEESCU, Inria Grenoble - Rhône-Alpes
- Jean-Jacques FEIGE, INSERM
- Pascal MOSSUZ, Pôle de recherche CBS
- Sophie ACHARD, Pôle de recherche MSTIC
- Corinne GOY, Pôle de recherche PAGE
- Nicolas RETIERE, Pôle de recherche PEM
- Fabien GIRARD, Pôle de recherche PSS
- Stéphane GAL, Pôle de recherche SHS
- Christel FAURE, DRT - CEA Grenoble
- Edouard OUDET, CSPM Faculté des Sciences
- Sylvie MARTIN-MERCIER, CSPM H3S
- Michel OCCELLO, CSPM EUT

## Invités

- Gaëlle CALVARY, adjointe au vice-président recherche et innovation, en charge de la valorisation
- Hervé PELLOUX, chargé de mission recherche en santé

## Observateurs de la commission de la recherche du CAc

- Alan CHAUVIN, Serge SLAMA, François-Xavier MEVEL

# Requête

- ▶ Déposée par Ph. Cinquin le 15 décembre 2021
- ▶ Saisine le 12 janvier 2022 du comité éthique et déontologie de l'UGA
- ▶ Médiation le 2 mars par le médiateur de Sorbonne Université
- ▶ Audition des parties le 31 mars par le comité éthique et déontologie de l'UGA
- ▶ Décision du même comité le 4 avril : « le comité a considéré qu'il n'y a pas de conflit personnel avéré induisant une obligation de retrait du comité de sélection de Mme de Vries et MM. H. Courtois et P. Mossuz. »
- ▶ Avis complet communiqué aux parties

# Déclaration des liens d'intérêt

- ▶ Au total : 98 liens déclarés
- ▶ Déclarations
  - ▶ Chaque membre du comité a signé la charte d'engagement et de confidentialité
  - ▶ Chaque membre du comité signé la déclaration de lien avec les projets, y compris en l'absence de liens.
  - ▶ Afin de faciliter le traitement des liens, le cas échéant, il a été demandé à chaque membre de préciser si ses liens concernent directement ses thématiques/sujets de recherche ou son équipe/département

# Traitement des liens d'intérêt

- ▶ Conformément aux dispositions de la charte et « pour permettre l'opérationnalité de l'appel à projets, les contraintes [de la charte] peuvent être modulées. Il peut notamment être tenu compte de la structuration en très gros laboratoires. Dans ce cas, la notion d'axe ou de département peut être prise en compte pour considérer les liens d'intérêt. »
- ▶ Les principes suivants ont été approuvés par le comité du 04/03/2022 dans les cas suivants :

Il s'agit de principes généraux, chaque situation a été examinée au cas par cas

Type de lien	Proposition
En cas de lien lié à une fonction, en l'absence de collaboration/publication	Pas de lien
Dans le cas des très gros laboratoires ou dans le cas d'une présence très ponctuelle :	
- Membre d'un laboratoire impliqué dans le projet, en l'absence de collaboration/ publication et si l'équipe ou la thématique de recherche du membre ne sont pas impliquées,	Pas de lien
- Membre du laboratoire porteur, en l'absence de collaboration/ publication	Pas de lien ou règle 1

- ▶ Pour les autres situations : application des règles de la charte de bonne conduite
- ▶ Méthode de travail (comité du 04/03/2022)
  - ▶ Passage en revue des liens déclarés
  - ▶ Validation des déclarations conduisant à une absence de liens
  - ▶ Analyse et validation des cas susceptibles de faire apparaître un lien d'intérêt

# Liste des règles appliquées

Projet	REGLE 1 Assiste aux débats, ne prend pas part aux discussions individuelles sur le projet ; participe aux discussions et votes globaux	REGLE 2 N'assiste pas aux débats, ne prend pas part aux discussions individuelles sur le projet ; participe aux discussions et votes globaux
ACME		BINET Marie-Estelle, BONROY Olivier
CerCoG@UGA	CALVARY Gaëlle, PERRIER Valérie, Jean-Jacques FEIGE	ACHARD Sophie, CHAUVIN Alan
CIMES	ACHARD Sophie	CALVARY Gaëlle
Circular	PERRIER Valérie, RETIERE Nicolas	
Cosmethics 2.0	MARTIN-MERCIER Sylvie	DALMASSO Anne, GAL Stéphane
CyberAlps	MATEESCU Radu, RETIERE Nicolas	GIRARD Fabien
Gi2R	ACHARD Sophie	MEVEL François-Xavier
GlycoAlps2	CALVARY Gaëlle	
My Health Companions	CALVARY Gaëlle	BINET Marie-Estelle, COURTOIS Hervé, MOSSUZ Pascal
OTE	RETIERE Nicolas	BINET Marie-Estelle, BONROY Olivier, CALVARY Gaëlle
PATRIMALP TOOLS	COURTOIS Hervé	
TIQuA	COURTOIS Hervé	GAL Stéphane
Way2Health	MOSSUZ Pascal, CALVARY Gaëlle	

# Calendrier de travail du comité

- ▶ Traitement des liens d'intérêt le 4 mars après-midi, présidé par Anne Dalmasso, en absence de Hervé Courtois, Pascal Mossuz et Erica De Vries
- ▶ Auditions le 5 avril matin, présidées par Hervé Courtois
- ▶ Auditions le 6 avril après-midi, présidées par Anne Dalmasso et Valérie Perrier
- ▶ Travail de sélection des projets le 13 avril toute la journée, présidé par Hervé Courtois  
Traitement des liens d'intérêt complémentaires en début de réunion

A partir du début des travaux du comité, toute sortie a été définitive.

# Documents à disposition du comité

- ▶ Pièces constitutives des projets déposés
- ▶ Fiches individuelles d'évaluation des projets (4 par projet) et synthèse des appréciations
- ▶ Réfutations des porteurs
- ▶ Tableau récapitulatif des moyens demandés
- ▶ Détail de la demande financière et des co-financements par projet
- ▶ Supports de présentation utilisés lors des auditions des 5 et 6 avril 2022
- ▶ Tableau de traitement des liens d'intérêt

# Modalités des auditions (5 et 6 avril)

- 30 minutes par projet dont 10' de présentation et 20' d'échange
  
- Format des présentations
  - Contexte du projet : questions ouvertes scientifiques, technologiques et méthodologiques, enjeux socio-économiques
  - Qualité du projet
  - Impact du projet
  - Implémentation du projet
  - Justification des moyens demandés
  - Thème libre

# Méthode de travail (13 avril)

- ▶ **Matin : passage en revue de chaque dossier**
  - ▶ Tirage au sort du dossier qui sera discuté en premier. Pour les suivants, suivi de l'ordre des auditions, en partant du 1<sup>er</sup> projet tiré au sort
  - ▶ Discussion limitée à 10' par projet. Discussion initiée par un pôle de recherche pendant 3-4' maximum
  - ▶ En respectant les règles adoptées pour le traitement des liens d'intérêt (suivi par les observateurs)
- ▶ **Après-midi : discussions globales**
  - ▶ Identification de lots de projet : A retenir / Ne pas retenir / A rediscuter
  - ▶ Discussions itératives sur chaque lot jusqu'à obtention d'un consensus
  - ▶ Discussion d'un classement dans le lot A rediscuter
  - ▶ Proposition d'une liste de projets à retenir et des budgets
  - ▶ Vote global

# Vote du comité de sélection (13 avril)

- ▶ Vote final : « Approuvez-vous la proposition de sélection ? »
- ▶ 20 votants (1 membre s'est absenté après la fin de la session du matin et n'a pas participé à la session de l'après-midi, 1 autre est parti vers 16h, avant le vote)
- ▶ Approbation à l'unanimité

# Trois lots de projets

- ▶ A : Patrimalp Tools, GlycoAlps2.0, CerCoG@UGA, Origin of Life, Cosmethics2.0, CyberAlps
- ▶ B : ACME, My Health Companions, GI2R, TiQuA, Circular, OTE, Performance Lab, Way2Health
- ▶ C : CIMES, Need for IoT, GRASP

# Budgets proposés

Applicant	Acronym	Budget demandé	Paquet	Budget accordé	Réduction
Catherine Belle	Cosmethics 2.0	721	A	500	69%
Laurence Riviere	PATRIMALP TOOLS	500	A	450	90%
Karine Bannelier-Christakis	CyberAlps	739	A	600	81%
Xavier Delfosse	Origin of Life	748	A	600	80%
Monica Baci	CerCoG@UGA	919	A	800	87%
Romain Vives	Glyco@Alps2	960	A	750	78%
Peggy Zwolinski	Circular	800	B	600	75%
Frédéric Wurtz	OTE	896	B	250	28%
Sandrine Caroly	Gi2R	796	B	350	44%
Anna Minguzzi	TIQuA	500	B	300	60%
Philippe Cinquin	my Health Companions	1000	B	500	50%
Gaelle Uzu	ACME	787	B	500	64%
Gretchen Schiller	PerformanceLab	683	B-	300	44%
Renaud Tamisier	Way2Health	823	B-	325	39%
Isabelle Ruin	CIMES	800	C	0	
Blandine Ageron	Need for IoT	870	C	0	
Jean-Louis Monin	GRASP	774	C	0	
				6200	
				625	
				6825	

► Budget de base de 6.2 M€

► Option de 625 k€ complémentaires

# DISCUSSION

*Julie Sorba : dans la diapositive 42, « Budgets proposés », la colonne « Réduction » indique en fait à quelle hauteur on finance le projet.*

*Hervé Courtois : je suis d'accord. Un taux à 100% signifierait que le projet est totalement financé.*

*Julie Sorba : pour les 2 projets surlignés en jaune, est-ce qu'en réduisant de 61% le niveau de financement il est encore possible aux porteurs de faire quelque chose ?*

*Hervé Courtois : si on regarde le projet OTE, il y avait une partie plateforme et une partie projet scientifique avec des moyens RH. On a retenu un financement à 100% mais seulement pour la partie plateforme. Concernant PerformanceLab, des points dans le budget ne nous semblaient pas très clairs. En outre, des moyens RH centrés sur la MaCI peuvent arriver par le projet ExcellencES. Concernant Way2Health, l'analyse du budget nous a amené à en écarter une partie. J'aimerais maintenant que les observateurs fassent leurs retours.*

*Serge Slama : nous étions trois observateurs, François Xavier-Mevel, Alan Chauvin et moi-même. La 1ère question que l'on pouvait se poser était notre utilité puisque nous étions censés rester silencieux. Globalement cela s'est bien passé. Les règles de conflits d'intérêts ont été bien gérées, notamment avec les nombreuses déclarations en amont. Cela s'est bien déroulé. Une autre question s'est posée sur la présence permanente de l'ensemble des membres du jury. Les dates de réunions ont été modifiées pour permettre la participation du plus grand nombre. Seules 2 personnes ont dû partir et n'ont pas pris part au vote. Concernant le statut des membres invités, les textes ne semblent pas très clairs. Il y a 2 membres invités. On s'est demandé si les invités pouvaient poser des questions, participer aux délibérations et aux votes. Normalement, ce n'est pas le cas ; n'étant pas membres à part entière ils n'ont pas les mêmes compétences que les membres permanents. Toutefois, dans le cahier des charges de cet appel transmis aux candidats, il est bien indiqué que les invités ont voix délibérative. Ces derniers ont donc pu participer au même niveau que les autres membres du jury. Ce point serait sans doute à clarifier. En tant qu'observateurs, avec Alan et François-Xavier, nous sommes parfois intervenus pour rappeler qu'il fallait s'en tenir aux informations qui figuraient dans le projet et ne pas prendre en compte des informations extérieures. Il y a eu parfois une impression que les questions posées et les évaluations ne se déroulaient pas de manière identique d'un projet à un autre.*

*François-Xavier Mevel : les discussions et questions étaient parfois très différentes selon les thématiques de recherche. Elles étaient guidées par un besoin de compréhension du projet. Le rôle d'observateur se révèle un peu frustrant mais c'est une bonne expérience.*

*Pierre Hily-Blant : la plupart des projets auditionnés sont des CDP. Avec le recul, est-ce que les post-doc ou thèses financés ont débouché sur des recrutements ? Qu'en est-il ressorti de la pluridisciplinarité ?*

*Hervé Courtois : pour certains projets la pluridisciplinarité est réelle, mesurable et compréhensible avec derrière des questions sur la production scientifique qui n'est pas si évidente à réaliser en raison du manque de revues dédiées au produit de la recherche. Pour d'autres, le périmètre s'est rétréci par rapport au projet CDP. Globalement, la volonté d'interdisciplinarité des CDP a été mise en pratique et on a vu des situations un peu contrastées.*

*Pierre Hily-Blant : l'UGA a 5 ans d'expérience, je ne sais pas si d'autres universités françaises proposent ce type d'appel ; s'il y a des lignes à faire bouger pour les recrutements aux interfaces disciplinaires, il n'est pas impossible que l'UGA ait un rôle à jouer au niveau d'instances nationales. Comment peut-on construire sur ce qui s'est passé depuis 5 ans avec les CDP et maintenant avec la prolongation ?*

*Hervé Courtois : il faut être vigilant sur les successions à assurer, par exemple, lorsqu'un porteur de projet interdisciplinaire part à la retraite. Dans ce qui a été voté récemment au CA concernant les CPJ, l'interdisciplinarité faisait partie des éléments de motivation que l'UGA voulait pouvoir utiliser pour décider de la demande d'une CPJ. Si on est convaincu que le vivier est faible et que l'on souhaite se renforcer sur l'interdisciplinarité, ce peut être un bon argument car le recrutement se déroule de manière différente. On pourrait utiliser à bon escient la liberté qui nous est donnée par les CPJ en termes de recrutement pour être efficace sur un recrutement interdisciplinaire. C'est un outil qui pourrait être adapté.*

*Gilles Debizet : j'ai une question concernant l'abaissement du montant de financement du projet en cas d'arrivée avérée d'un financement extérieur. Je comprends que le jury a anticipé ces financements extérieurs sur plusieurs projets. Sur quelle base s'est faite cette anticipation ?*

# DISCUSSION

*Hervé Courtois : le comité s'est posé plusieurs questions à ce sujet : est-ce que l'existence de financements nationaux a été prise en compte pour des projets en lien avec des PEPR ? Quelle est la part dans le projet de ce qui ne sera jamais financé ou de ce qui pourrait être financé au niveau national ? Les membres du comité ont un peu argumenté là-dessus tout en tenant compte de l'appréciation rendue sur les projets. Certains projets ont été réduits par la présence d'un PEPR et parfois par une appréciation qui n'était pas aussi enthousiaste que pour d'autres projets. Pour certains projets le comité s'est dit qu'il n'était pas inquiet pour le financement de la communauté, du fait de financements nationaux, toutefois, il nous semblait important d'avoir un collectif local qui rassemble les collègues et leur permette d'être plus forts pour élaborer de meilleurs projets à envergure nationale. On sait bien que cette structuration et animation ne peut être financée par des appels nationaux. On a souvent réduit le budget en prenant en compte les PEPR mais les PEPR ont eu un effet bonus et permis en contrepartie de sélectionner ces projets. Le comité a sérieusement examiné les budgets.*

*Nicolas Retière : j'ai une remarque concernant les réfutations des porteurs. Alors qu'on attendait une réponse sur des faits objectifs pour signaler une erreur des rapporteurs, on a reçu une ré argumentation assez détaillée sur les projets mais qui n'était pas forcément structurée et qui nous a compliqué le travail.*

*Hervé Courtois : il faut que l'on en rediscute. La réfutation est intéressante dans le principe ; c'est important pour qu'il n'y ait pas la frustration du porteur qui se rendrait compte qu'un rapporteur a fait une erreur. Toutefois, certaines réfutations occupaient plusieurs pages et s'apparentaient à un nouveau développement du projet. Peut-être faudrait-il limiter le nombre de pages ?*

*Julie Sorba : qu'est-ce qui a justifié le classement des 2 dossiers en B- ?*

*Hervé Courtois : ces dossiers ont été plus contestés que les dossiers notés B mais étaient évalués au-dessus des dossiers classés C. Globalement, le jury était assez d'accord sur les arguments POUR et CONTRE. Ensuite, chacun ne soutenait pas de la même manière le POUR et le CONTRE.*

*Julie Sorba : si on attribue les 625 k€ aux dossiers classés B- on les retire du budget des CDP ?*

*Hervé Courtois : c'est possible. Le directoire décidera.*

*Pascal Perrier : devons-nous voter sur la sélection ?*

*Hervé Courtois : vous n'avez pas de positionnement particulier à avoir sur l'enveloppe supplémentaire mais vous pouvez nous délivrer vos messages. Vous êtes invités à donner votre avis sur la procédure (le respect des termes de l'appel à projet, le traitement des liens d'intérêts...), et sur la sélection présentée avec des projets retenus et des projets en option proposés au directoire.*

*Thierry Forveille : j'ai une question générale sur le choix de réduire un peu tous les projets pour en financer beaucoup, plutôt que de financer à hauteur de ce qui était demandé quitte à en éliminer davantage.*

*Hervé Courtois : on s'est rendu compte qu'il y avait principalement de très bons projets. Ce n'est pas très étonnant car les communautés ont travaillé ensemble plusieurs années dans les CDP. On a trouvé de vraies bonnes raisons de réduire certains projets. Ceci étant dit, on est sur une prolongation de projets. On ne les soutiendra pas ad vitam æternam. Il faut les encourager à trouver d'autres financements à terme. La qualité des projets a parlé.*

*Thierry Forveille : est-ce que les 2 projets qui ne venaient pas d'un CDP sont aussi dans les 3 projets notés C ?*

*Hervé Courtois : le projet GRASP a été noté C et donc non retenu. L'autre projet a été retenu.*

*Thierry Forveille : il y a 2 CDP qui n'évoluent pas vers un CDTools.*

*Hervé Courtois : en effet, CIMES et Need for IoT.*

*Gilles Debizet : est-ce qu'on a bien fait de dissocier les 2 dispositifs CDTools et CDP avec des critères communs et quelques critères supplémentaires pour CDTools ? Quelle est la valeur ajoutée de cette dissociation sur la sélection ?*

*Hervé Courtois : j'étais convaincu qu'il fallait bien séparer les 2 appels, maintenant je n'en suis plus très sûr. Il faut attendre la fin du processus CDP pour avoir une vision plus complète. On a travaillé sur 17 projets. S'il avait fallu associer les CDP, on aurait eu 33 projets à passer en revue. Cela nous aurait très probablement amené à prévoir une étape de présélection.*

# DISCUSSION

*Gilles Debizet : il n'y a pas de différence majeure sur le format des projets.*

*Pierre Hily-Blant : il y a une distinction sur le fond.*

*Hervé Courtois : les projets CDTools ont suscité beaucoup de questions sur les objectifs et ambitions de départ et le bilan des projets après la première période alors que les CDP sont nouveaux et ne sont pas construits sur un existant. Je me suis toutefois posé la même question. Dans la suite du processus, on a la décision du directoire IdEx le 29 avril. Il faudra prévoir ensuite un retour aux porteurs. Ils ont déjà reçu la base des évaluations qu'il faudra compléter. Concernant les CDP, les auditions sont prévues en juin et l'avis de la CR le 23 juin.*

*Pascal Perrier : j'ai une remarque sur l'enveloppe financière des projets surlignés en jaune. On avait demandé à ce qu'il y ait une enveloppe un peu plus importante pour les projets nouveaux. Si on finance ces projets on arrive à moitié moitié.*

*Thierry Forveille : on pourrait placer ces 2 projets sur liste complémentaire et attendre ce qu'il ressortira des CDP.*

La CR est invitée à se prononcer sur le processus de sélection.

*Pascal Perrier : serait-il possible de préciser sur quoi nous devons rendre un avis ?*

*Hervé Courtois : la charte des appels à projets prévoit une instance consultative ; c'est le rôle de la CR. D'après la charte, « l'instance consultative se prononce sur les propositions du comité. Elle s'assure du bon déroulement des travaux du comité et prend en compte les éléments de politique et de stratégie de l'établissement. Si besoin, elle émet des recommandations et énonce des orientations. »*

*Julie Sorba : dans les recommandations on peut demander à ajouter les deux projets surlignés en jaune sur liste complémentaire.*

*Hervé Courtois : c'est noté.*

*Serge Slama : on a d'autres recommandations. Il faudrait clarifier le statut des membres invités, et, l'application des règles 1 et 2 d'impartialité pendant les discussions générales qui n'étaient pas très claires même si le jury a réussi à gérer la situation correctement.*

*Gilles Debizet : il faut prévoir également d'annoncer aux porteurs de projets les coupes budgétaires à réaliser.*

*Hervé Courtois : il est important de le faire puisque c'est un choix du comité.*

**La commission de la recherche de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 14 avril 2022 est invitée à donner un avis sur la sélection des projets CDTools.**

## Approuvez-vous la proposition de sélection des projets CDTools ?

Le vote anonyme est opéré en direct avec l'outil de sondage ZOOM.  
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	47
Membres présents	24
Membres représentés	8
Nombre de votants	32
Voix favorables	24
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	8

**Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, la proposition de sélection des projets CDTools .**

# AaP IRGA 2022

## Synthèse des propositions de sélection des projets et de répartition des moyens

---

CR du 14 avril 2022



# Rappel des modalités

- ▶ 1 appel à projets unique offrant une vision complète des AàP recherche de l'IdEx hors CDP et CDTools
- ▶ Regroupant 3 dispositifs
  1. Projets exploratoires et émergents
  2. Projets d'innovation par pré-maturation
  3. Projets d'internationalisation de la recherche
- ▶ Un même porteur ne peut déposer qu'un seul projet tous dispositifs confondus. Tous les volets sont accessibles aux laboratoires des pôles de recherche de l'UGA, incluant les UMRs de l'USMB ayant le CNRS comme tutelle. Les volets 3 et 4 sont de plus accessibles aux instituts de la DRT du CEA Grenoble.
- ▶ Le dispositif « Accueil nouveaux arrivants » a été remplacé par le dispositif des établissements pour les enseignants-chercheurs

# Projets exploratoires et émergents

# Evolution du nombre de dépôts

## ► Projets nouveaux arrivants et exploratoires-émergents

	AGIR		AGIR			IRS				IRGA NA-PEE	IRGA PEE
Pôle	2013	2014	Pôle	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
CSVSB	65	60	CBS	46	37	41	37	26	32	53	26
MSTIC	51	55	MSTIC	35	38	32	31	41	39	38	38
SMINGUE-TUE	36	41	PAGE	58	34	43	54	36	22	36	19
SMINGUE-SPI+MNP	88	102	PEM	78	61	70	40	35	41	36	34
SHS	12	11	PSS	18	18	35	29	27	23	26	11
			SHS	21	16	31	20	36	26	24	17
<b>Sous-total POLE</b>	<b>252</b>	<b>269</b>	<b>Sous-total POLE</b>	<b>256</b>	<b>204</b>						
PEPS	75	41	PEPS	52	46						
<b>Total général</b>	<b>327</b>	<b>310</b>	<b>Total général</b>	<b>308</b>	<b>250</b>	<b>252</b>	<b>211</b>	<b>201</b>	<b>183</b>	<b>213</b>	<b>145</b>

# Moyens attribués

► Dispositif : Projets exploratoires et émergents

Pôle de recherche PRINCIPAL	Fonctionnement/ investissement (€)		Nombre de mois de post-doctorants		Nombre de supports ADR		Total : fonctionnement + montant post-doctorants (€)		Nombre de projets Retenus / déposés
	Attribué	Demandé	Attribué	Demandé	Attribué	Demandé	Attribué	Demandé	
CBS	<b>217 000 €</b>	642 420 €			<b>5,0</b>	16,0	<b>217 000 €</b>	642 420 €	12 / 26
MSTIC	<b>125 000 €</b>	644 200 €	<b>54 mois</b>	216 mois	<b>5,0</b>	16,5	<b>350 000 €</b>	1 454 200 €	19 / 38
PAGE	<b>167 000 €</b>	430 517 €			<b>3,0</b>	9,0	<b>167 000 €</b>	430 517 €	10 / 19
PEM	<b>225 000 €</b>	788 696 €			<b>7,0</b>	25,5	<b>225 000 €</b>	788 696 €	13 / 34
PSS	<b>123 010 €</b>	229 070 €	<b>36 mois</b>	36 mois	<b>1,5</b>	2,5	<b>273 010 €</b>	364 070 €	9 / 11
SHS	<b>124 000 €</b>	282 296 €	<b>00 mois</b>	24 mois	<b>4,0</b>	8,0	<b>124 000 €</b>	372 296 €	10 / 17
<b>TOTAL</b>	<b>981 010 €</b>	<b>3 017 199 €</b>	<b>90 mois</b>	<b>276 mois</b>	<b>25,5</b>	<b>77,5</b>	<b>1 356 010 €</b>	<b>4 052 199 €</b>	<b>73 / 145</b>
<b>Part des financements attribués</b>	<b>33%</b>		<b>33%</b>		<b>20%</b>		<b>33%</b>		

2 projets soutenus sur le dispositif inter-pôles (10 000 €)

# Focus sur les projets inter-pôles

AaP	DOSSIERS INTER-POLES	
	Retenus/non retenus	Dont co-financés par 2 pôles
IRS 2017	17 / 36	3
IRS 2018	19 / 39	2
IRS 2019	22 / 26	5
IRS 2020	13 / 20	4
IRS : taux de succès moyen	38%	
IRGA 2021	16 / 23	4 + 2 soutien complémentaire sur dispositif inter-pôles + 1 dossier financé hors IRGA
IRGA 2022	6 / 16	5 2 d'entre eux bénéficient d'un soutien complémentaire sur dispositif inter-pôles
IRGA : taux de succès	56%	

Retour de Gilles Debizet, observateur lors du comité :

*la commission s'est bien déroulée. Toutes les demandes ont été passées en revues individuellement. Le comité est revenu sur 3 dossiers. Les échanges étaient bienveillants.*

# Projets d'innovation par pré-maturation

# Points clés de l'appel à projets

## ► Objectifs

- Initier la **transformation** de résultats de recherche en produits, méthodologies et services pour leur transfert vers le monde socio-économique ou culturel.

## ► Modalités

- Le dispositif cible la **phase de pré-maturation**, c'est-à-dire les toutes premières étapes des projets de valorisation, en amont de la maturation, de l'incubation et du transfert. La subvention accordée doit **permettre de développer un prototype démonstrateur, réaliser une preuve de concept ou mettre à l'épreuve une méthodologie de façon à orienter ensuite le projet en maturation.**
- Si l'acteur socio-économique ou culturel ciblé pour le transfert est déjà identifié, il peut être associé au projet. **Ce partenaire non-académique doit alors apporter des moyens pour réaliser le programme de pré-maturation.**
- Un projet de maturation ou de co-maturation avec un partenaire non-académique est attendu à la fin du projet, incluant alors une **contractualisation**, par exemple avec la SATT Linksium Grenoble Alpes, ou un partenaire socio-économique ou culturel. L'effet levier peut inclure la création de laboratoires communs.
- Le dépôt de projets dans les domaines des **sciences humaines et sociales** ou issus des CDP en cours est fortement encouragé.

## ► Moyens éligibles, dans une fourchette de financement comprise entre 40 et 80 k€ incluant les coûts RH

- Fonctionnement/investissement
- Possibilité de financement de mois de post-doctorant, d'ingénieur ou de technicien.
- Durée des projets : de **1 à 2 ans.**

# Points clés du classement proposé

- ▶ 20 projets déposés
- ▶ 5 projets sélectionnés en liste principale : pôles CBS et PEM avec CEA-DRT impliqué
  - Pas de projet en lien avec un CDP (ni dans les dépôts)
  - 3 avec partenaires extérieurs
  - 2 en re-soumission dont 1 en 1<sup>ère</sup> position sur la liste complémentaire
- ▶ 13 en liste complémentaire dont le 1<sup>er</sup> du pôle PSS (avec partenaire, re-soumission)
- ▶ 2 non retenus

Pôle	Liste Principale	Liste Complémentaire	Non Classés	Nombre de dépôts	Taux de succès
CBS	2	4	1	7	29%
MSTIC	/	/		0	/
PAGE		1		1	0
PEM	3	4		7	43%
PSS		1	1	2	0
SHS		2		2	0
CEA-DRT		1		1	0
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>13</b>	<b>2</b>	<b>20</b>	<b>20%</b>
Femmes (11 dépôts)	4	6	1		
Hommes (9 dépôts)	1	7	1		

# Proposition finale

- ▶ Financer les 5 projets en liste principale
- ▶ En soutien aux SHS, financer le socle Financement1 du 1<sup>er</sup> projet en liste complémentaire
- ▶ Conserver le volant Financement2 de ce 1er projet en 1<sup>ère</sup> position de la liste complémentaire

Projet	Titre du projet	PROPOSITION DU JURY	MOYENS DEMANDES	ATTRIBUTION FONCT/IN	ATTRIBUTION MOIS DE P-DOC	ATTRIBUTION MOIS D'IR	ATTRIBUTION MOIS DE TECH	TOTAL ATTRIBUE
ACOVO	Développement et validation de modèles d'angiogenèse humaine normaux et pathologiques des angiomes caverneux in vivo sur la membrane chorioallantoïde de l'embryon de poulet, permettant le criblage de molécules thérapeutiques à grande échelle	LP	60 000 €	60 000 €				60 000 €
DISFOSED	Direct Spacer FOrmation by sElective Deposition	LP	12 360 € 18 m. P-DOC	12 360 €	16 mois			79 027 €
ECHASON	Un prototype d'habitat – ECHASON – pour expérimenter à échelle 1 l'écoute depuis un logement avec la ventilation naturelle jour et nuit, dans un îlot de la ZAC Gratte-ciel à Villeurbanne (Rhône)	LP	83240 dont Financement 1 : 41 740 Financement 2 : 83 240 (cf onglet)	41 740 €				41 740 €
Moustache	MOUsses Solides en conTinu à base de nAnoCellulose Haute concEntration	LP	26 667 € 16 m. IR	26 000 €		16 mois		79 333 €
NMR4mAbs	Nouvel outil RMN pour la caractérisation des anticorps thérapeutiques dans l'industrie	LP	20 000 € 18 m. IR	20 000 €		18 mois		80 000 €
NPATH-LOW-POWER	Récepteurs innovants large bande multistandards basés sur des mélanges N-Path basse consommation (low power)	LP	30 000 € 12 m. IR	30 000 €		12 mois		70 000 €

# Proposition finale

- ▶ Budget global : 410 k€ (hors éventuel appui de l'AaP Maturation-Pré-maturation)

NB DEPOTS	Taux de succès	Pôle principal	Enveloppe budgétaire				350 000 €		
			FONCT/ INV.	MOIS POST-DOC	MOIS IR	MOIS TECH	TOTAL ATTRIBUE	MONTANT IRGA	
							<i>Solde</i>	<i>410 100 €</i>	<i>-60 100 €</i>
7	29%	<b>CBS</b>	80 000	0	18	0	<b>140 000</b>	140 000	
0	/	<b>MSTIC</b>	0	0	0	0	<b>0</b>	0	
1	0%	<b>PAGE</b>	0	0	0	0	<b>0</b>	0	
7	43%	<b>PEM</b>	68 360	16	28	0	<b>228 360</b>	228 360	
2	50%	<b>PSS</b>	41 740	0	0	0	<b>41 740</b>	41 740	
2	0%	<b>SHS</b>	0	0	0	0	<b>0</b>	0	
1	0%	<b>CEA-DRT</b>	0	0	0	0	<b>0</b>	0	
<b>20</b>	<b>30%</b>		<b>190 100 €</b>	<b>16 mois</b>	<b>46 mois</b>	<b>0 mois</b>	<b>410 100 €</b>	<b>410 100 €</b>	

## DISCUSSION

*Thierry Forveille : pourra-t-on avoir une mise à jour sur l'acceptation des projets nationaux ?*

*Gaëlle Calvary : on espère une réponse avant l'été mais on n'a pas encore de calendrier clair annoncé.*

*Gilles Debizet : y a-t-il un lien entre les PEPR et l'appel pré-maturation-maturation ?*

*Hervé Courtois : dans les stratégies nationales d'accélération définies par le ministère on retrouve les PEPR ; plusieurs PEPR pouvant s'intégrer dans une même stratégie. L'appel pré-maturation-maturation s'inscrit également dans ces stratégies nationales d'accélération. Ces actions de pré-maturation-maturation sont disjointes des PEPR mais peuvent faire partie de la même stratégie. À côté de cela il peut y avoir des actions de formation qui sont également sous le chapeau des stratégies nationales.*

# Projets internationaux

# Rappel des modalités

- **Objectifs**

- Renforcer les partenariats stratégiques globaux de l'UGA et permettre le développement de nouvelles collaborations avec des partenaires internationaux

- **Cofinancement de thèses et post-doctorants**

- 1 ADR co-financée par l'UGA et le partenaire,
- 1 ADR financée UGA plus 1 ADR financée par le partenaire (uniquement possible pour les partenaires suivants : University of Tsukuba et National Taiwan University),
- 1 post-doctorat co-financé par l'UGA et le partenaire d'une durée entre 12 et 36 mois.

- **Partenaires éligibles**

***University of Tsukuba, Swansea University, National Taiwan University, University of Oxford, McMaster University, Karlsruhe Institute for Technology***

+ *Un projet pourra être financé avec l'un des partenaires de l'université européenne **Unite!** à savoir : Aalto University, Technical University of Darmstadt, Universitat Politecnica di Catalunya, KTH Royal Institute of Technology, Universidade de Lisboa, Politecnico di Torino.*

+ *Un projet pourra être cofinancé avec l'un des partenaires du réseau **Aurora** à savoir : Universitat Innsbruck, University of Iceland, Universitat Rovira i Virgili, University Federico II of Naples, University of Aberdeen, Universitat Duisburg Essen, University of East Anglia, Vrije Universiteit Amsterdam.*

# Point sur les projets déposés

## ▶ Projets cotutelle/post-doctorant

- 14 dossiers déposés / 13 dossiers éligibles (12 x 0,5 ADR + 1 x 18 mois postdoc)
- Budget disponible: 450 000 €
- Moyens demandés: 675 000 € (hors fonctionnement inéligible)

## ▶ Paramètres par type de support demandé

- 0,5 ADR : 50 000€
- 12 mois post-doc : 50 000€

## ▶ Projets booster

- 3 dossiers déposés / 3 dossiers éligibles

# Liste des projets sélectionnés et répartition des moyens

Acronyme du projet	Titre du projet	Porteur du projet	LABO.	Partenaire impliqué	Moyens demandés	SELECTION	MONTANT ATTRIBUE	NOMBRE D'ADR	NOMBRE DE MOIS DE POST-DOC
AugHy	Augmented chemical biology for solar hydrogen production	LE GOFF Alan	DCM	Swansea University	50 000€	Retenu	50 000€	0,5	0
HAI_SCOPT	Hybrid AI for Supply Chain Optimisation in Industry 4.0	ALPAN Gülgün	G-SCOP	Swansea University	50 000€	Retenu	50 000€	0,5	0
KIDREADY	Challenges in astrophysics and cosmology with KID-based cameras	MACIAS PEREZ Juan	LPSC	University of Tsukuba	50 000€	Retenu	50 000€	0,5	0
EXTRAMAG	Investigation of R-T-B single crystals exhibiting exceptional physical properties T=Fe, Co	ISNARD Olivier	NEEL	McMaster University	50 000€	Retenu	50 000€	0,5	0
NanoGrapHeat	Heat transport in graphene-based quantum nanoelectronic devices	WINKELMANN Clemens	NEEL	Karlsruhe Institute for Technology (KIT)	50 000€	Retenu	50 000€	0,5	0
StatCreep	Statistical physics of creep rupture of structural materials	WEISS Jérôme	ISTerre	Aalto University	50 000€	Retenu	50 000€	0,5	0
MoRHawDDa	Microbeam Radiotherapy with High-purity Diamond Detectors	ADAM Jean-François	STROBE	Swansea University	50 000€	Retenu	50 000€	0,5	0
GOLIBFC	Gold nanostructures based an implantable glucose biofuel cells	ZEBDA ABDELKADER	TIMC-IMAG	University of Tsukuba	50 000€	Retenu	50 000€	0,5	0
METASTORY	Exploring metacognitive awareness of autobiographical memory in depression and healthy aging	SOUCHAY Celine	LPNC	Swansea University	50 000€	Retenu	50 000€	0,5	0

Taux de succès : 70% (9 projets financés sur 13 déposés) – Total financé : 450 000€

# Liste des projets sur liste complémentaire et des projets non sélectionnés

Acronyme du projet	Titre du projet	Porteur du projet	Laboratoire	Partenaire impliqué	Moyens demandés	SELECTION
<b>IOSiC</b>	Interfaces optimization in Cubic Silicon Carbide (3C-SiC) Power Electronic Transistors	CHAUSSENDE Didier	SIMaP	Swansea University	<b>50 000€</b>	<b>Liste complémentaire</b>
<b>ATHSD</b>	Animated Transitions for Highlighting Sequential Differences Transitions animées pour la visualisation d'ordres séquentiels	BLANCH Renaud	LIG	Swansea University	<b>50 000€</b>	<b>Non retenu</b>
<b>3D-DS</b>	Novel prediction methods for 3D domain-swapping	GRUDININ Sergei	LJK	University of Tsukuba	<b>75 000€</b>	<b>Non retenu</b>
<b>MeProC</b>	Understanding the mechanical properties of the intestine to optimize endoscopic capsules	CHAGNON Gregory	TIMC-IMAG	Swansea University	<b>50 000€</b>	<b>Non retenu</b>
<b>WWTE</b>	A Novel Electrochemical Approach to Simultaneous Resource Recovery and Energy Generation from Organic Wastewater	SHU-YUAN PAN Shu-Yuan	LEPMI	National Taiwan University (NTU)	<b>50 000€</b>	<b>Non éligible</b>

# Liste des projets Booster sélectionnés

Acronyme du projet	Titre du projet	Porteur du projet	LABO.	Moyens demandés	SELECTION	MONTANT ATTRIBUE
DISLOC	Deciphering slow slip complexity through seismic and geodetic data	RADIGUET Mathilde	ISTerre	13 600 €	Retenu	13 600 €
FASIOM	Fluctuating Air-Sea Interaction from Observations and Models	WIRTH Achim	LEGI	9 600 €	Retenu	9 600 €
DISPROTOUR	Discours professionnels et professionnalisants en contexte tourisme	CARRAS Catherine	LIDILEM	8 424 €	Retenu	8 424 €

Taux de succès : 100% - Total financé : 31 624€

# Projets

## Track IA -MIAI

# Modalités et projets déposés

- ▶ Modalités analogues à celles des projets IRGA-PEE sur des thématiques en lien avec l'IA
- ▶ Financement de mois de post-doctorants + environnement
- ▶ Nombre de dossiers déposés, évolution par rapport à 2020 et 2021
  - 9 projets déposés en 2022
  - 14 projets déposés en 2021
  - 17 projets déposés en 2020
- ▶ Nombre de dossiers retenus
  - 8 projets retenus sur 9 déposés

# Projets sélectionnés

Acronyme du projet	Titre du projet	Porteur du projet	LABO.	Montant demandé	SELECTION	MONTANT ATTRIBUE	NOMBRE DE MOIS DE POST-DOC
PM_fmRI	A pretrained model for functional Magnetic Resonance Imaging	BACIU MONICA	LPNC	47500	Retenu	50000	1
AMELIORATE	Geometrical machine learning: new approaches beyond Riemannian geometry -- application to the Stiefel manifold	LE BIHAN Nicolas	GIPSA-lab	47500	Retenu	50000	1
AASIM	Apprentissage Actif pour la Segmentation d'Images Médicales	QUÉNOT Georges	LIG	47500	Retenu	50000	1
HyperboTAL	La géométrie hyperbolique pour une meilleure généralisation compositionnelle en traitement automatique des langues	DEVIJVER Emilie	LIG	50000	Retenu	50000	1
DEEP MELT	Parameterising ocean-induced melt at the base of Antarctic ice shelves with deep emulators	JOURDAIN Nicolas	IGE	47500	Retenu	50000	1
DECODE-LFE	DEep learning for the COmprehensive DEtection of Low Frequency Earthquakes	SOCQUET Anne	ISTerre	47500	Retenu	50000	1
SynConnect	Fabrication and testing of La2NiO4 Synaptic Connections for Spiking Neural Networks	BURRIEL Monica	LMGP	47500	Retenu	50000	1
AMaL	Ambiances Machine Learning, Solar morphologyMachine Learning des ambiances, Morphologie solaire	BEN SACI Abdelkader	AAU	40 000	Retenu	-	1

**La commission de la recherche de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 14 avril 2022 est invitée à donner un avis sur la sélection des projets de l'AàP IRGA.**

## Approuvez-vous la proposition de sélection de l'AàP IRGA 2022 ?

Le vote anonyme est opéré en direct avec l'outil de sondage ZOOM.  
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	47
Membres présents	24
Membres représentés	8
Nombre de votants	32
Voix favorables	27
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	5

**Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, la proposition de sélection de l'AàP IRGA 2022.**



**Approbation relevé de décisions  
CR plénière - 17 mars 2022**

---

**Le relevé de décisions de la séance en formation plénière de la commission recherche du cac de l'UGA du 17 mars 2022 est mis au vote des conseillers.**

## Approuvez-vous le relevé de décisions de la CR plénière du 17 mars 2022 ?

Le vote anonyme est opéré en direct avec l'outil de sondage ZOOM.  
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	47
Membres présents	24
Membres représentés	8
Nombre de votants	32
Voix favorables	30
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	2

**Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, le relevé de décisions de la CR plénière du 17 mars 2022.**



**Questions diverses**

# Calendrier des séances de la commission recherche 2022-2023

Septembre	Jeudi 22 14h-17h
Octobre	Jeudi 27 - 14h-17h
Décembre	Jeudi 1er - 14h-17h
Janvier	Jeudi 19 - 14h-18h Séance en formation plénière puis restreinte
Février	Jeudi 23 - 14h-17h
Mars	Jeudi 30 - 14h-17h
Avril	Jeudi 27 - 14h-17h
Mai	Jeudi 25 - 14h-17h
Juin	Jeudi 22 - 14h-18h Séance en formation plénière puis restreinte
Juillet	Jeudi 6 - 14h-16h (séance additionnelle selon nécessité)

[Lien : ALFRESCO](#)